

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
10 au 21 mars 2025

Le chiffre à retenir

35,4 %

**Remplissage des
barrages à mi-mars**

Selon les données du Ministère de l'Eau et de l'Équipement publiées le 17 mars 2025, le taux de remplissage des barrages a connu une hausse de 28,0% à 35,4 % entre le 6 et 17 mars.

Il s'agit du plus haut niveau de remplissage depuis novembre 2021. A titre de comparaison, l'augmentation des réserves en eau sur ces quinze jours équivaut à la consommation annuelle en eau potable de Casablanca.

Les niveaux de remplissage de quatre grands bassins hydrauliques (Loukkos, Bouregreg, Tensift et Guir-Ziz-Rheris) ont dépassé 50%, alors que deux autres (Sebou, Moulouya) dépassent 40%. Plusieurs barrages ont même atteint un taux de remplissage de 100%, notamment l'ouvrage sur Oued Za, Nakhla, Charif Al idrissi, Chefchaouen, Bouhouda et Sidi Saïd Maâchou.

Sur la période septembre 2024-mars 2025, la pluviométrie nationale a augmenté de +85,4% par rapport à l'année précédente qui était toutefois particulièrement aride : la pluviométrie reste ainsi en retrait de -18,4% par rapport à la moyenne historique 1990-2020.

Ces précipitations marquent une atténuation significative du déficit pluviométrique observé durant la première partie de l'hiver. L'apport hydrique conséquent devrait avoir un impact économique favorable, notamment pour le secteur agricole et les cultures printanières. Pour mémoire, la croissance marocaine est extrêmement dépendante des conditions climatiques : le secteur agricole représente 12% du PIB et la pluviométrie explique près de 37 % de la variance du PIB marocain, constituant une source majeure de vulnérabilité.



La BAM abaisse son taux directeur à rebours des prévisions des observateurs

Le 18 mars 2025, lors de sa première réunion trimestrielle, le Conseil de la Bank Al-Maghrib (BAM) a décidé de [réduire le taux directeur de 25 points de base, le portant ainsi à 2,25%](#). Cette décision marque la troisième baisse depuis juin dernier et la deuxième consécutive, reflétant une politique monétaire de plus en plus accommodante.

Cette initiative vise à soutenir l'activité économique et l'emploi, dans un contexte où l'inflation est maîtrisée. Selon les données BAM, après avoir atteint des niveaux élevés, l'inflation a ralenti à 0,9% en moyenne en 2024 (alors que la moyenne de la région ANMO dépasse toujours les 10%) et devrait osciller autour de 2% dans les deux prochaines années. Cette stabilité des prix offre à la BAM une marge de manœuvre pour stimuler davantage l'économie.

Les projections de la banque centrale indiquent une accélération de la croissance économique, avec des taux prévus de 3,9% en 2025 et 4,2% en 2026, principalement portée par les secteurs non agricoles et les investissements en infrastructures (notamment ceux liés à la préparation de la Coupe du Monde). Cependant, la valeur ajoutée agricole demeure tributaire des conditions climatiques, ce qui introduit une certaine incertitude dans les prévisions.

De plus, BAM souligne que les anticipations d'inflation restent ancrées, les experts du secteur financier s'attendant à des taux moyens de 2,2% pour l'horizon de huit trimestres et de 2,4% pour celui de 12 trimestres. Cette confiance dans la stabilité des prix renforce la crédibilité de la politique monétaire actuelle. Par ailleurs, lors de la conférence de presse qui a suivi cette annonce, le Wali de BAM, Abdellatif Jouahri, a réaffirmé l'engagement de l'institution à soutenir l'investissement et l'emploi, tout en maintenant la stabilité financière. Il a également évoqué les défis liés aux tensions géoéconomiques et à leurs implications sur l'inflation mondiale, ainsi que l'évolution de l'offre de produits agricoles au niveau national.

Sur le plan international, les décisions de politique monétaire découlent également des contraintes du régime de changes, qui ancre le dirham sur le dollar et l'euro. En dépit d'un désajustement de taux par rapport aux Etats-Unis (taux directeur à 4,25-4,5 %) et à la zone euro (2,5%), le dirham reste stable par rapport aux deux devises composant son panier d'ancrage, bénéficiant de rentrées de devises robustes et indépendantes de l'environnement de taux : 10,8 Mds EUR de recettes touristiques en devises en 2024 ; hausse des transferts de la diaspora à 11,3 Mds EUR ; attractivité pour les investisseurs étrangers ; réserves de change confortables à 37,2 Mds USD (5 mois et 8 jours d'importations de biens et services)

Activités macroéconomiques & financières

Situation économique : le FMI approuve ses consultations au titre de l'Article IV et achève la 3^{ème} revue du programme « Facilité Résilience et Durabilité »

Le conseil d'administration du FMI a approuvé les consultations au titre de l'Article IV pour 2025. Si le Fonds salue la résilience de l'économie marocaine face aux chocs (croissance à +3,2 % en 2024 en dépit du stress hydrique) et la maîtrise de ses fondamentaux macroéconomiques (inflation à +0,9 % ; réduction du déficit à -4,1 % ; stabilisation de la dette publique à 70 % du PIB), il préconise de renforcer les marges de manœuvre budgétaire, en tirant profit de la consolidation des recettes fiscales domestiques permise par la réforme-cadre du système fiscal (TVA, IS, IR).

S'agissant des défis structurels, les services du FMI appellent à appuyer les politiques de l'emploi et soutenir le marché du travail en accompagnant la réallocation sectorielle des emplois agricoles fortement exposés au changement climatique. En effet, la vulnérabilité climatique de l'économie marocaine emporte des conséquences majeures sur l'emploi : plus de 500 000 emplois agricoles ont été détruits sur 2022-2024, ce qui maintient le taux de chômage à un niveau historique (13,3 % en 2024) et peut fragiliser la participation des femmes sur le marché du travail (elles représentent 45 % de la main d'œuvre agricole).

Le conseil a également achevé la troisième (et dernière) revue de la « Facilité Résilience et Durabilité » (FRD), permettant le versement de 496 M USD, ce qui portera le montant total versé à 1,26 Md USD depuis l'approbation du programme en septembre 2023. A l'exception la mise en place d'une taxe carbone reportée avec l'assentiment du FMI, l'ensemble des objectifs fixés par le programme a été atteint, notamment dans le secteur de l'énergie en accompagnant la libéralisation du marché de l'électricité et la réforme de l'opérateur public national (ONEE) qui sont de nature à encourager les investissements en faveur des énergies vertes.

Déficit budgétaire en hausse à fin février 2025

Selon la Trésorerie Générale du Royaume, le déficit budgétaire du Maroc a atteint 21,1 Mds MAD à fin février 2025, contre 3,8 Mds MAD un an plus tôt. Cette aggravation résulte d'une hausse de 50,5% des dépenses ordinaires, notamment des charges de biens et services (+49,6%) et des intérêts de la dette (+37,2%).

Parallèlement, les recettes ordinaires ont progressé de 9,7%, atteignant 56,6 Mds MAD, portées par la hausse des impôts directs (+48,1%) et indirects (+7,1%). Toutefois, les droits de douane ont reculé de 6% et les recettes non fiscales de 58,5%. Les comptes spéciaux du Trésor affichent un solde positif de 13,8 Mds MAD, atténuant partiellement le déficit.

Ce creusement du déficit en début d'année reflète l'accélération des engagements budgétaires dans un contexte où l'État doit concilier quatre chantiers stratégiques – reconstruction post-séisme, transition écologique, renforcement de l'État social et préparation de la Coupe du Monde 2030 – avec l'objectif de réduction du déficit public et la nécessité de préserver l'équilibre des finances publiques. Ces chiffres ne reflètent que l'exécution budgétaire des deux premiers mois de l'année et ne permettent pas, à ce stade, de dégager une tendance consolidée.

Réforme fiscale : hausse des recettes et élargissement de l'assiette

Devant un public composé de représentants des fédérations d'entreprises et de la presse économique réunis le 12 mars par le journal L'Economiste, le Directeur général des Impôts du Maroc, Younes Idrissi Kaitouni, a rappelé les principes de la réforme fiscale issue des Assises de la fiscalité de 2019, axée sur une meilleure conformité aux standards internationaux, l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et la simplification du cadre fiscal.

La réforme de l'impôt sur les sociétés (IS) en 2023, avec une cible à 20 %, la suppression de la progressivité du barème et l'incitation au réinvestissement, a permis une hausse des recettes de 45 %, atteignant 67 Mds MAD. La refonte de la TVA (retenue à la source, autoliquidation, régulation du commerce électronique) a augmenté son rendement de 50 % sur les cinq dernières années. L'ajustement de l'impôt sur le revenu (IR), représentant un coût de 2,5 mds MAD pour l'État, a pour ambition de renforcer l'équité fiscale et mobiliser l'épargne vers l'investissement, avec une hausse des recettes d'IR de 45 % sur quatre ans.

Dans ce contexte, la France et le Maroc consolident leur partenariat fiscal autour de deux axes majeurs : le renforcement de l'efficacité des administrations fiscales et l'accompagnement des acteurs économiques et des investisseurs.

Grands projets, environnement, industries

Energie : le rapport Electricity 2025 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) classe sept puissances africaines en matière d'énergies renouvelables (EnR), le Maroc arrive deuxième

Ce rapport relève notamment d'importantes disparités dans l'intégration des EnR aux mix électriques de sept pays africains : Afrique du Sud, Égypte, Algérie, Maroc, Nigeria, Kenya et Sénégal. Si le Kenya émerge comme leader incontesté avec 90% de son électricité issue de sources décarbonées, d'autres, comme l'Algérie (1%), peinent à décarboner leur mix.

Avec une production effective d'électricité issue des ENR de 24,6% dans son mix électrique en 2024, le Maroc est deuxième de ce classement. Cependant, cette dynamique contraste avec la persistance du charbon, qui représente encore plus de 60% de la production électrique pesant sur le contenu carbone du mix marocain. Le Maroc s'est fixé pour objectif de porter la part des ENR dans la capacité électrique installée à 52% en 2030, cible qui pourrait être dépassée grâce à l'intégration de solutions de stockage par batteries et une libéralisation accrue du marché. Cet objectif reste toutefois conditionné à une modernisation rapide du réseau et à une tarification adaptée.

Innovation et entrepreneuriat : l'Université Mohammed VI Polytechnique s'implante à Station F

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) a inauguré le 27 février dernier son implantation à Paris à Station F, le plus grand campus de startups au monde. A cette occasion, l'UM6P a lancé le premier programme d'accélération Europe-Afrique, NextAfrica, dédié aux secteurs de la Greentech, de l'AgriTech et de la Healthtech. NextAfrica propose une approche hybride combinant immersion à la Station F et accès aux infrastructures de l'UM6P au Maroc (via StartGate, son campus dédié aux startups) pour développer, tester et structurer les innovations des startups. La première « promotion » NextAfrica est composée de 12 startups issues des deux continents dans les secteurs HealthTech et AgriTech. UM6P Ventures, fonds d'investissement rattaché à l'université, établira également sa présence à Station F, pour faciliter l'accès au financement pour les startups et également dans l'objectif de créer des synergies entre les écosystèmes de capital-risque européens et africains.

Résultats financiers : Le chiffre d'affaires de l'OCP en hausse de 6% en 2024

Le 20 mars 2025, le groupe OCP a publié ses résultats financiers pour l'année 2024, affichant un chiffre d'affaires de 96,9 Mds MAD, en progression de 6 % par rapport aux 91,3 Mds MAD enregistrés en 2023. Premier exportateur mondial de phosphates, le groupe a bénéficié d'une demande soutenue : en particulier, les exportations de *Triple Super Phosphate* ont augmenté de 48% notamment en Inde et au Brésil, ses premiers marchés. Parallèlement, les investissements du groupe ont progressé de 62 %, atteignant 43,6 Mds MAD en 2024 contre 26,8 Mds MAD l'année précédente. Cette hausse s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de transformation d'OCP, qui prévoit des investissements massifs dans les énergies renouvelables, le dessalement de l'eau et l'extension des capacités industrielles.

Sur le plan financier, le bénéfice avant impôts s'est établi à 39,1 Mds MAD, avec une marge brute en progression à 62,7 Mds MAD (+25,4% sur un an). Par ailleurs, le groupe poursuit son programme de financement, réalisant en février 2025 une émission obligataire complémentaire de 300 M USD, venant s'ajouter à l'émission de 2 Mds USD effectuée en mai 2024.

La Russie en pourparlers avec le Maroc pour un nouvel accord de pêche incluant le Sahara

Selon Ilya Shestakov, directeur de l'Agence fédérale russe des pêches, le projet de texte, soumis au gouvernement russe, permettra à la flotte russe de poursuivre l'exploitation des ressources maritimes marocaines alors que l'accord précédent, en vigueur depuis 2020, a pris fin en décembre 2024. Les discussions entre les deux parties sont achevées et la signature du texte ouvrira la voie à la capture de 80 000 tonnes de poissons dans la zone économique exclusive marocaine qui inclut le Sahara dès cette année. Les navires russes y ciblent principalement la sardine, la sardinelle, le maquereau et l'anchois. En parallèle, la présence des pêcheurs russes se maintient dans les eaux mauritaniennes. Au-delà du cadre bilatéral, Moscou nourrit des ambitions plus vastes sur le continent. La *Grande expédition africaine*, vaste campagne scientifique lancée en août 2024, œuvre à recenser les ressources halieutiques de dix-neuf pays africains. Une première phase d'exploration a couvert le Maroc, la Mauritanie, la République de Guinée et la Guinée-Bissau. « *L'évaluation de ces richesses maritimes devrait nous ouvrir l'accès aux eaux d'autres États et permettre l'obtention de quotas plus généreux* », a souligné M. Shestakov.

Poursuite de la hausse des importations de blé russe au Maroc en ce début d'année 2025

Depuis le début de l'année 2025, les exportations de blé russe vers les pays d'Afrique et du Moyen-Orient ont connu une forte croissance, avec le Maroc en tête des importateurs. Entre le 1er janvier et le 9 mars 2025, le Royaume a importé 124.000 tonnes de blé russe, soit une multiplication par plus de deux par rapport à la même période en 2024. Le Royaume figure désormais parmi les principaux acheteurs africains de blé russe, aux côtés de l'Égypte et du Nigeria. Cette tendance s'inscrit dans une dynamique où la Russie élargit son réseau d'exportation, renforçant sa position de leader mondial dans le secteur des céréales grâce à une forte compétitivité-prix.

Bailleurs, coopération internationale

Banque mondiale : 600 M USD octroyés au Maroc en appui au chantier de la généralisation de la protection sociale

Le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, le 19 mars, un financement de 600 M USD pour accompagner la réforme de la protection sociale engagée par le Maroc depuis 2021. Il s'agit de la dernière phase d'une série de trois financements dans le cadre du programme « renforcement du capital humain pour un Maroc résilient » (500 M USD en 2022 ; 500 M USD en 2023). Cette nouvelle opération a ainsi pour vocation d'appuyer : (i) la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO), qui atteint désormais 75 % de la population ; (ii) la couverture des ménages les plus modestes dans le cadre du régime d'assistance médicale (RAMED) ; (iii) la montée en charge du programme d'aides sociales directes opérationnel depuis 2024 ; (iv) la nouvelle gouvernance et l'attractivité des métiers du secteur de la santé ; (v) et la résilience des infrastructures de santé face au changement climatique.

L'IFC soutient l'expansion de Kazyon pour moderniser la distribution alimentaire au Maroc

La Société financière internationale (IFC) a accordé un financement de 30 M USD au groupe égyptien de *hard discount* Kazyon afin de soutenir son développement au Maroc. Ce prêt vise à accélérer l'expansion du réseau de magasins discount du groupe, renforcer ses capacités logistiques et accroître l'accès des consommateurs marocains à des produits alimentaires à prix compétitifs. Kazyon, déjà implanté dans plusieurs grandes villes, prévoit une extension rapide de son maillage territorial, avec l'ouverture de nouveaux points de vente dans les zones urbaines et périurbaines. Cette expansion devrait générer plus de 3 000 emplois directs.

L'investissement de l'IFC s'inscrit dans une stratégie plus large visant à moderniser le secteur de la distribution alimentaire et à stimuler la concurrence sur le marché marocain où sont principalement présents BIM, filiale du groupe turc BİM Birleşik Mağazalar A.Ş., et Marjane Holding, détenue majoritairement par la holding marocaine Al Mada et Carrefour, franchise détenue par le groupe marocain LabelVie.

Nador West Med : la BERD injecte 110 M€ pour le développement de la zone économique

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a approuvé un prêt de 110 MEUR, qui servira à financer le développement d'une nouvelle zone d'activité au sein du complexe industrialo-portuaire de Nador West Med, situé près de la ville de Nador, dans la région de l'Oriental. Le programme d'investissement financé par le prêt comprend notamment les travaux d'aménagement de terrains destinés à accueillir les plateformes industrielles et logistiques, la construction d'une station d'épuration des eaux usées, la construction d'une usine de dessalement, le déploiement d'un système d'éclairage public à haut rendement énergétique et l'installation d'un poste de distribution électrique.

Ce programme s'inscrit dans la continuité d'un projet existant mis en œuvre par la BERD en faveur de Nador West Med. En 2015, la Banque avait approuvé un prêt sous garantie souveraine de 200 MEUR à Nador West Med pour financer la construction d'infrastructures portuaires (réhaussé de 100 MEUR en 2022).

Économie bleue : 3,8 % du PIB et 4,6 % des emplois

Le programme pour les résultats (PPR) « Développement de l'économie bleue au Maroc », lancé en 2022 en partenariat avec la Banque mondiale, affiche des avancées significatives à mi-parcours. Doté d'un financement de 350 M USD sur cinq ans (2022-2026), ce dispositif vise à renforcer la gestion durable des ressources maritimes et à promouvoir une croissance économique inclusive dans les zones côtières

Les objectifs du PPR s'articulent autour du renforcement du cadre institutionnel de l'économie bleue, de l'amélioration des pratiques de gestion des ressources halieutiques et du soutien aux filières à fort potentiel, notamment l'aquaculture et le tourisme durable. Par ailleurs, des initiatives de formation ont été mises en place pour accompagner la montée en compétences des acteurs du secteur. Dans ce cadre, une mission conjointe de supervision, réunissant la Banque mondiale et les partenaires institutionnels marocains, a récemment procédé à une évaluation de terrain dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et de Souss-Massa. Selon les données disponibles, l'économie bleue représentait 3,8 % du PIB national en 2022 et générait 4,6 % des emplois.

Indicateurs macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	2,9 %	-	-	1,5 %	-	-
FMI	2,8 %	1,5 %	13,2 %	2 %	4,1 %	69,1 %
Bank Al-Maghrib	3 %	0,9 %	-	1 %	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,5 %	69,8 %

Indicateurs macroéconomiques 2025

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	3,9 %	3,8 %	-	1,5 %	-	-
FMI	3,9 %	2,3 %	12,6 %	1,5 %	3,8 %	68,3 %
Bank Al-Maghrib	-	-	-	-	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3,8 %	-	-	1,5 %	3,9 %	69,9 %

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr